



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/06/2023

2023-06-01

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 07

Absents : 07

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 08

Contre : 0

Abstentions : 0

### Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie,  
M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, M. CARTERON  
Philippe, Mme LEROY Nadine,

### Procuration(s) :

M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl,  
M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

### Etai(ent) absent(s) :

M. FORGE Joffrey

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme BEAL Marie-Line, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence,  
M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LEROY Nadine

Date de convocation  
02/06/2023

**ELECTION DES DELEGUES EN VUE DES ELECTIONS  
SENATORIALES**

Conformément au décret N°2023-257 du 6 Avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués communaux.

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

### a) Composition du Bureau Electoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Philippe CARTERON, Mme Nadine LEROY, M. Cédric ESSERTEL, Mme Aurélie LECLOUX.

### **b) Élection des Délégués**

Les candidatures enregistrées :

CARTERON Philippe, CHAUVE Jean-Paul, DERORY Serge, LEROY Nadine, PONCET Valérie, SENDRA Valérie,

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mme SENDRA Valérie a obtenu 12 voix et elle est élue au 1<sup>er</sup> tour à la majorité absolue
- Mme PONCET Valérie a obtenu 12 voix et elle est élue au 1<sup>er</sup> tour à la majorité absolue
- M. DERORY Serge a obtenu 12 voix et il est élu au 1<sup>er</sup> tour à la majorité absolue

### **c) L'élection des Suppléants**

Le Président rappelle ensuite qu'il convient de procéder à l'élection de trois délégués suppléants.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

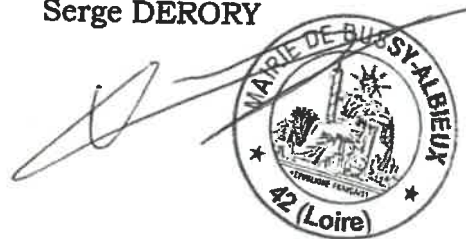
- Mme LEROY Nadine a obtenu 12 voix et elle est élue au 1er tour à la majorité absolue
- Mme CHAUVE Jean-Paul a obtenu 12 voix et il est élu au 1er tour à la majorité absolue
- M. CARTERON Philippe a obtenu 10 voix et il est élu au 1er tour à la majorité absolue

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

A Bussy-Albieux,  
le 09 Juin 2023

Le Maire  
Serge DERORY



Affichage fait le.....0.3.JUL.2023..... numériquement